

HONORAIRES DE NEGOCIATION

en date du 1er février 2023

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

<i>Réalisées entre particuliers</i>	HT (hors taxes)	TTC (Toutes taxes comprises)	<i>Où l'une des parties est un professionnel de l'immobilier ou assimilés (notamment Promoteur, Marchands de bien, personnes publiques ou Maître d'Ouvrage d'une construction immobilière, etc...)</i>	HT (hors taxes)	TTC (Toutes taxes comprises)
Moins de 50 000 €	5 417 €	6 500 €	Au dessus de 300 001 €	13%	15,55%
De 50 001 € à 75 000 €	6 667 €	8 000 €	De 180 001 € à 300 000 €	15%	17,67%
De 75 001 € à 100 000 €	8 333 €	10 000 €	Jusqu'à 180 000 €	18%	21,53%
De 100 001 € à 150 000 €	10 000 €	12 000 €			
De 150 001 € à 200 000 €	11 667 €	14 000 €			
De 200 001 € à 250 000 €	13 333 €	16 000 €			
De 250 001 € à 300 000 €	15 000 €	18 000 €			
De 300 001 € à 400 000 €	16 667 €	20 000 €			
De 400 001 € à 600 000 €	20 833 €	25 000 €			
De 600 001 € à 1 000 000 €	29 167 €	35 000 €			
Plus de 1 000 000 €	41 667 €	50 000 €			
			FONDS DE COMMERCE	20%	23,92%

LOCATIONS

LOCATION		GESTION	
HONORAIRES LOCATAIRES :		HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE :	
Application de la loi ALUR :	12 € TTC /m ² en zone très tendue (zone A. bis) 10 € TTC /m ² en zone tendue (zone A. bis) 8 € TTC /m ² pour le reste du territoire	PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES ANNEXES AU MANDAT DE GESTION	HT (hors taxes)
Etat des lieux :	3 € TTC /m ²	Préparer l'aide à la déclaration des revenus fonciers	54,17 €
Le montant des honoraires payés par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui qui est payé par le bailleur		Représenter le propriétaire aux assemblées générales (*)	87,50 €
HONORAIRES PROPRIETAIRES : Identiques aux honoraires locataires		Suivre le dossier lors d'un congé délivré au locataire par acte extra judiciaire (pour vente, pour reprise ou pour motif légitime et sérieux.)	58,33 €
LOCAUX COMMERCIAUX : (A LA CHARGE DU PRENEUR)		Assister le propriétaire à la livraison de son bien et suivre la levée des réserves (Bien en VEFA)	58,33 €
Rédaction des actes :	450 € HT	Gérer le renouvellement du bail commercial, de la cession de fonds de commerce	75,00 €
Négociation, état des lieux :	10 € HT du loyer HT annuel charges comprises	Suivre les travaux dans le cadre de la garantie "dommages-ouvrages"	87,50 €
GARAGES - PARKINGS :	150 € TTC	Suivre la procédure judiciaire dans le cadre d'un dossier contentieux	100,00 €
		Clôturer un compte et restituer le dossier	75,00 €
		<i>L'ensemble de ces prestations est déductible des revenus fonciers</i>	
			(*) sur demande

SAS ORQUERA IMMOBILIER au capital de 10 000 € - 918 989 849 R.C.S Meaux
Carte professionnelle : Transaction et Gestion n°CPI 7701 2022 000 000 032 délivrée par la CCI de Seine et Marne le 07/12/2022
Caisse de garantie : ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Police : 41543943

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21